



Fuite d'eau entre compteur veolia et maison

Par **dezamy**, le 11/10/2013 à 15:54

Bonjour,

J'ai fais un agrandissement il y 7 ans.

Veolia m'informe d'une consommation excessive d'eau.

Un plombier constate une fuite entre ma maison et le compteur.

Que puis je faire vis à vis de mon constructeur?

Merci de votre réponse

Par **alterego**, le 11/10/2013 à 16:30

Bonjour,

Apporter la preuve d'une malfaçon de sa part à l'origine du dommage.

Cordialement

Par **amajuris**, le 11/10/2013 à 18:50

bjr,
mais pour véolia, c'est vous qui devez payer la facture car vous êtes titulaire du contrat de
fourniture;
cdt

Par **alterego**, le **11/10/2013 à 20:23**

Bonjour,

Bien entendu, apporter la preuve d'une malfaçon dont serait responsable le constructeur est
totalement indépendant de la surconsommation d'eau dont vous êtes débiteur à Véolia.

Cordialement